

## LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Nous proposons l'apprentissage des instruments suivants :

- Alto, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, percussions & batterie, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, violon, violoncelle, basse, contrebasse.

## Jours de présence des enseignants

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif, sur la base de l'organisation de l'année 2025/2026. Elles ne devraient pas beaucoup évoluer pour l'année 2026/2027.

Chaque enseignant prendra contact avec les familles afin de convenir d'un créneau précis parmi les disponibilités restantes.

Les cours peuvent être dispensés sur différents sites : antenne du Neufeld, antenne du Landsberg, école du Neufeld, école Albert Le Grand, école de la Ziegelau, etc.

Des ajustements pourront être apportés aux lieux de cours afin de faciliter l'organisation des familles et de rapprocher autant que possible les enseignements des lieux de scolarisation des élèves.

La répartition des élèves sur les différents créneaux se fait en fonction des disponibilités restantes et de l'ordre d'inscription.

- Violon / Alto : mardi, mercredi et jeudi
- Chant : mardi
- Clarinette : lundi (à partir de 19h30), mardi (à partir de 19h30) et mercredi
- Flûte traversière : mardi, mercredi, vendredi et samedi matin
- Guitare / Basse (antenne du Neufeld) : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- Piano : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- Percussions / Batterie (antenne du Landsberg) : lundi et mercredi
- Saxophone : à définir
- Synthétiseur : lundi
- Contrebasse : à définir
- Trompette : mercredi
- Violoncelle : à définir

---

## LES COURS COLLECTIFS

- **Dès 7 ans :**
  - Chorale enfants (pour les 7/8 ans, pour les 9/10 ans et pour les plus de 10 ans : créneaux à définir)
  - Batucada (débutant : mercredi 13h45-14h45, intermédiaire : mercredi 14h45-15h45)
  - Corps et Voix (mardi 17h30-18h30)
- **À partir de la 2e ou 3e année d'instrument** (avec l'accord du professeur) :
  - Ensemble de flûtes juniors (samedi 10h30-11h30)
  - Ensemble de clarinettes (à définir)

- Ensemble de cordes (mercredi 18h30-19h30)
  - Orchestre (samedi 11h30-12h30)
  - Ensemble de musiques actuelles (rock, pop, jazz, etc.) (lundi 19h-20h, mercredi 17h-18h)
  - Musique traditionnelle (à définir)
- **Dès 11 ans :**
    - Atelier de création artistique (chant, danse, composition...) (mardi 18h30-19h30)
  - **Adultes :**
    - Chorale (répertoire musiques du monde) (mardi 20h-21h30)
    - Musique de chambre (mardi 19h30-20h30)
    - Musiques actuelles (vendredi 19h-20h)
    - Ensemble de cordes (mercredi 18h30-19h30)
    - Ensemble de clarinettes (à définir)
    - Ensemble de jazz (à définir)
    - Musique traditionnelle (à définir)
    -

Les ateliers d'ensemble sont proposés sous réserve d'un nombre minimum de participants.

---

### **LES PARCOURS MUSICAUX**

Les parcours ont été repensés sur le plan pédagogique en intégrant la pratique collective, essentielle à la formation de tout musicien, et les tarifs ont été ajustés en conséquence.

### **PARCOURS MUSICAL – Éveil Musical : 155 € en petite section et 222 € pour les autres niveaux**

Pour les enfants de **3 à 6 ans**.

- **Petite section** : 30 min de cours (mercredi 9h-9h30)
- **Moyenne section** : 45 min à 1 heure de cours (mardi 16h30-17h30, mercredi 9h30-10h15)
- **Grande section** : 1h de cours (lundi 16h30-17h30, mercredi 10h15-11h15, jeudi 16h30-17h30)
- **CP** : 1h de cours (lundi 17h30-18h30, mardi 17h30-18h30, mercredi 11h15-12h15)

*NB : Les enfants inscrits sur les créneaux de 16h30 seront récupérés directement en classe (école Neufeld) et prendront leur goûter ensemble avant le cours.*

---

### **PARCOURS MUSICAL : Cycle 1 – Débutants** : 618 €

Pour les enfants débutants (dès 7 ans) jusqu'à la validation du cycle 1 de Formation Musicale (environ 4 ans).

- **Cours instrumental individuel** : 30 min
- **Formation Musicale** : 1h
- **Cours collectif au choix** : 1h

**Cours collectifs au choix** : chorale, Corps et Voix, batucada (dès la 1ère année) ; ensemble de clarinettes, de flûtes, de cordes, orchestre, musiques actuelles, musique traditionnelle (à partir de la 2e année, sur accord du professeur).

---

---

### **PARCOURS MUSICAL : Cycle 2 – Intermédiaires / Avancés** : 563 €

Pour les élèves ayant **validé le cycle 1** (environ 4 années de Formation Musicale)

- **Cours instrumental individuel** : 30 min
- **Formation Musicale** : 45 minutes
- **Cours collectif** : 1h à 1h30 selon l'atelier

**Cours collectifs au choix** : chorale, batucada, ensembles instrumentaux, orchestre, atelier de création artistique.

---

### **PARCOURS MUSICAL LIBRE 30' – Adultes** : 507 €

Pour les adultes tous niveaux.

- **Cours instrumental individuel** : 30 min
- **Cours collectif** : 1h à 1h30 selon l'atelier

### **PARCOURS MUSICAL LIBRE 45' – Adultes** : 761 €

Pour les adultes tous niveaux.

- **Cours instrumental individuel** : 45 min
- **Cours collectif** : 1h à 1h30 selon l'atelier

**Ateliers au choix** : chorale, musique de chambre, ensemble de musiques actuelles, ensemble de clarinettes ou de cordes.

### **PARCOURS MUSICAL LIBRE – Pratiques d'ensemble uniquement** : 222€ ou 130 € pour la chorale

Ce parcours permet d'intégrer uniquement un ensemble ; il ne comprend donc pas de cours d'instrument individuel.

- **Enfants sans bagage musical** : batucada, chorale, Corps et Voix, atelier de création artistique (dès 11 ans)
- **Enfants en fonction du niveau instrumental** : ensembles de flûtes, clarinettes, cordes, orchestre, musiques actuelles
- **Adultes sans bagage musical** : chorale
- **Adultes en fonction du niveau instrumental** : musique de chambre, musiques actuelles, ensemble de cordes

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Les créneaux horaires des enseignants pour la pratique instrumentale individuelle sont indiqués sur le site internet du CSC Neudorf : <https://cscneudorf.org/lecole-de-musique/>

Les créneaux de formation musicale sont les suivants :

1<sup>ère</sup> année : Mardi 16h30-17h30, mercredi 10h-11h et 16h-17h

2<sup>ème</sup> année : Mercredi 11h-12h et 17h-18h, jeudi 16h30-17h30

3<sup>ème</sup> année : Jeudi 17h30-18h30

4<sup>ème</sup> année : Mercredi 18h-19h

5<sup>ème</sup> année (cycle 2) : À définir

Une remise de 10 % est appliquée pour une personne supplémentaire au sein d'une même famille (sur le tarif le plus bas).

Pour les parcours libres Adulte 30' et 45' :

- L'ajout d'un atelier de formation musicale est de 125 €, sous réserve d'avoir un nombre suffisant d'inscrits.
- Pour les étudiants, les personnes sans emploi ou les seniors, une remise de 10 % est prévue dans le tarif.

L'adhésion à l'association est obligatoire et est à ajouter au tarif de l'année :

- Adhésion individuelle : 18 €
- Adhésion familiale : 25 €

Les élèves strasbourgeois dont le quotient familial est inférieur à 1 500 € peuvent bénéficier d'une aide financière de la Ville de Strasbourg. Le montant de cette aide varie de 150 € à 250 € par élève, selon le QFU (quotient familial unique), le QFU devra être édité à partir du 1<sup>er</sup> août 2026. Vous pouvez retrouver le formulaire à compléter ainsi que l'ensemble des documents à nous transmettre lors de l'inscription sur le site internet de l'école de musique, indiqué juste au-dessus.